

Le panorama des éco-entreprises

A l'origine curative, l'offre française des éco-entreprises se veut aussi préventive et intervient de plus en plus en amont dans les procédés industriels. Très dépendante des politiques publiques elle se caractérise avant tout par sa diversité, sa disponibilité et la qualité des compétences scientifiques, techniques et industrielles qu'elle a su développer.

par Ghislaine Morin

Digitip

Les éco-activités « produisent des biens et services capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'eau, de l'air, du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes ».

Elles utilisent un ensemble de savoir-faire et de techniques pour mesurer ou réduire l'impact sur l'environnement d'une activité, d'un procédé ou d'un produit. Ces technologies peuvent revêtir :

- ✓ un caractère générique (technologies à applications multiples, et en particulier dans le domaine de l'environnement) ; les technologies sobres et propres sont, dans ce sens, des technologies de l'environnement (TDE) ;
- ✓ ou un caractère plus spécifique (applications essentiel-

lement dans le domaine de l'environnement).

Elles peuvent également prendre la forme, plus complexe, de savoir-faire et de prestations intellectuelles associés à des techniques industrielles.

Ces éco-activités peuvent être exercées par des administrations publiques telles que les communes ou les syndicats intercommunaux, ou par des entreprises privées qu'on peut alors qualifier d' « éco-entreprises ».

Chiffres-clés

La prise de conscience de la non-durabilité de notre mode de développement pousse les Etats à adopter des politiques environnementales de plus en

plus contraignantes, politiques qui se traduisent inévitablement en nouveaux marchés pour les éco-entreprises.

En France, il existe une grande tradition de délégation de service public qui est à l'origine du développement des éco-entreprises. Le savoir-faire français, qui s'appuie sur une histoire riche en innovations, s'exporte aux quatre coins du monde, tant sous la forme de services ou d'ingénierie que d'équipements.

Le croisement des différentes données disponibles sur les éco-entreprises aboutit à l'extrapolation suivante :

- ✓ nombre d'entreprises : plus de 7 000 ;
- ✓ chiffre d'affaires : plus de 25 milliards d'euros, représentant environ 1 % de la production nationale ;

- ✓ répartition du chiffre d'affaires : secteur de l'eau : environ la moitié du marché ; secteur des déchets : environ 6 milliards d'euros ; secteur de la récupération : environ 6 milliards d'euros ;
- ✓ effectifs : au minimum 150 000 personnes.

Principales caractéristiques

Un éventail extrêmement large d'éco-entreprises

Ce secteur regroupe des entreprises extrêmement diverses que l'on peut classer en fonction :

- ✓ du domaine d'activité : gestion des déchets, gestion des eaux usées, lutte contre la pollution de l'air, lutte contre le bruit, dépollution des sols et des sites et équilibre des écosystèmes ;
- ✓ du type de prestations : service de gestion des pollutions (limitation, mesure et correction), études, ingénierie et conseil, conception et fabrication de produits et équipements industriels, installation d'équipements, prestations de recherche ;
- ✓ du type de clientèle : les collectivités locales ou autres intervenants publics en tant

que prestataires ou responsables d'activités de protection de l'environnement, d'autres éco-entreprises situées plus en aval dans la chaîne de production du même service environnemental, les producteurs d'activités économiques quelconques, les consommateurs individuels ;

- ✓ de la taille des entreprises : micro-entreprises, PME-PMI, filiales de groupes ;
- ✓ du profil des entreprises : les espoirs (*start-up* de niche de marché), les reconvertis (activité principale exercée dans un secteur d'activité traditionnel et diversification partielle dans le secteur de l'environnement), les traditionnels (présents depuis longtemps dans le secteur) et les seniors (équipes ingénieristes reconnus du secteur et de notoriété mondiale).

Un secteur très dépendant des politiques publiques

Ce fort impact de la réglementation s'exerce tant sur l'offre que sur la demande et touche l'ensemble des entreprises, les plus puissantes et les plus anciennes du secteur comme les plus récentes sur ce segment d'activité. Il se traduit, souvent au niveau européen, par des obligations nouvelles qui s'imposent aux collectivités locales et aux entreprises.

Un savoir-faire reconnu à l'international

Les éco-entreprises françaises occupent globalement une place très honorable à l'international (4^e rang mondial) et les moyens qu'elles mobilisent sur les marchés extérieurs apparaissent d'ores et déjà conséquents (environ 30 % de leur potentiel total, si l'on tient compte à la fois des exportations et de la production hors France). Cette bonne performance d'ensemble se caractérise, au niveau géographique, par une forte présence en Union européenne (plus de la moitié des débouchés actuels de l'offre française) et au niveau du type de prestations par un *leadership* dans certains services (eau, déchets) et un retrait sur des segments comme les marchés d'ingénierie et d'études, l'exportation de technologies et la vente de produits industriels.

Une recherche forte et répartie chez de nombreux acteurs

L'effort de recherche est très affirmé chez les acteurs publics (Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), Cemagref, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad),

Institut national de la recherche agronomique (Inra), Institut de recherche pour le développement (IRD), Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer (Ifremer), Laboratoire central des Ponts et Chaussées (LCPC), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Commissariat à l'énergie atomique (CEA), etc.), ou parapublics (Electricité de France (EDF), Gaz de France (GDF), etc.), reconnus, établis de longue date, conduisant des programmes importants de R&D ;

✓ dans les centres de recherche liés au CNRS, à l'Université ou aux Ecoles d'ingénieurs, assez nombreux et souvent très spécialisés ;

✓ et aussi dans les centres techniques industriels ayant développé des compétences dans les problématiques environnementales de leurs filières (Centre technique du papier (CTP), Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), etc.) ;

Il faut souligner aussi une présence active de la recherche industrielle, avec la présence de grands groupes (Veolia Environnement, Suez Odeco) leaders du marché international de l'eau et des déchets, conduisant avec leurs moyens propres des programmes de R&D dont le volume est conséquent.

S'y ajoute un ensemble de petites entreprises de services

(ingénierie, conseil), de petites et moyennes industries et de *start-up* (parfois essais de laboratoires publics commercialisant des technologies innovantes) qui n'ont pas toujours une position internationale affirmée mais qui sont souvent plus innovantes que la moyenne des entreprises françaises.

Le développement progressif de pôles territoriaux et de réseaux

Dans les années 1990, les acteurs du secteur de l'industrie de l'environnement ont su mettre en place des stratégies locales, régionales voire nationales de développement de réseaux. Ces stratégies favorisent le développement du savoir-faire français à l'international et l'émergence de nouvelles technologies.

On recense d'ores et déjà une dizaine de pôles locaux ou régionaux, constitués autour d'entreprises industrielles et sur des problématiques telles que l'innovation ou le développement à l'international : NANCIE - *Centre International de l'Eau* - (www.nancie-entreprises.com), « *Pôle environnement Lyon Rhône Alpes* » (www.eco-entreprises-appel.com), « *Pôle de l'eau de Saint-Étienne* », « *EA Pôle de l'eau* » – région Provence – Alpes – Côte d'Azur - ([\[pole-eau.com\]\(http://pole-eau.com\)\), « *Europole de l'Arbois* » \(\[www.europole-med-arbois.org\]\(http://www.europole-med-arbois.org\)\), « *Myriapolis - Pôle Eco-industries d'Alès* » \(\[www.ales-myriapolis.asso.fr\]\(http://www.ales-myriapolis.asso.fr\)\), « *CDEE – Création développement éco-Entreprises* » \(Nord Pas de Calais\), « *APESA – Association Pôle Environnement Sud Aquitaine* »...](http://www.ea-</p>
</div>
<div data-bbox=)

A l'origine curative, l'offre française des éco-entreprises se diversifie pour être également « préventive » et intervenir de plus en plus en amont dans les procédés industriels. Elle se caractérise par la diversité, la disponibilité et la qualité des compétences scientifiques, techniques et industrielles.

